



HAL
open science

la notion de sujet en hindi/ourdou

Annie Montaut

► **To cite this version:**

Annie Montaut. la notion de sujet en hindi/ourdou : actance, diathèse et localisation. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2001, XCVI-2001 (1), pp.311-48. halshs-00004893

HAL Id: halshs-00004893

<https://shs.hal.science/halshs-00004893>

Submitted on 7 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

publié dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCVI-1, 2001, pp. 311-48

La notion de sujet en hindi-ourdou : actance, diathèse et localisation*
Annie Montaut, INALCO

On parle couramment de "sujets au datif", ou de "sujet à l'ergatif" pour le hindi-ourdou, de "sujet au génitif" pour le bengali¹. Pareille terminologie n'est pas totalement injustifiée dans la mesure où les énoncés en question associent certaines propriétés subjectales (position initiale et thémativité, contrôle de la coréférence, etc.) aux actants ainsi désignés. Mais elle n'est pas non plus totalement légitime dans la mesure où les propriétés de codage s'associent à un autre terme². L'étude qui suit vise d'une part à évaluer la pertinence de la catégorie de sujet dans une telle langue sur la base de ces deux types de propriétés (sections 2-3-4), à envisager un raffinement des propriétés sémantiques et énonciatives (section 5), et d'autre part, corollairement, à mettre en évidence et à interpréter la variété de ces structures d'actance, qui sont autant de diathèses distinctes (section 6). Elles ne se laissent en effet pas réduire à des oppositions simples où l'on puisse repérer une structure majeure dans les énoncés à deux participants, traitant soit le premier soit le second comme le participant unique d'un énoncé intransitif. La richesse des structures d'actance en hindi, langue qui différencie sur ce plan les énoncés simples peut-être plus que toute autre langue indo-aryenne, obéit à certaines contraintes sémantiques, mais aussi à des facteurs énonciatifs plus rarement pris en compte : les propriétés grammaticales de sujet et donc la subjectivité en tant que catégorie linguistique croisent ici la subjectivité, renvoyant à ce qui témoigne, dans la langue, de la présence du sujet parlant. S'il faut certes séparer ces deux sens bien distincts de sujet (Lyons 1994), on constate que le second contribue fortement à déterminer la structuration morpho-syntaxique, et donc conditionne en partie le premier, en hindi. Avant d'entrer dans le détail de l'analyse, il convient pour la lisibilité générale des données, de présenter brièvement les principales caractéristiques de la langue (section 1).

1 Présentation générale de la langue

Le hindi/ourdou est une langue à verbe final dans les énoncés non marqués³. Les déterminants précèdent donc les déterminés (et notamment français N1 de N2 correspond à hindi/ourdou N2-gen N1), l'adjectif qualificatif le nom qualifié, les compléments proches (objet direct) sont les plus à droite et les plus distants (circonstanciels) les plus à gauche, c'est-à-dire

* Je remercie les participants du groupe RIVALC (dir. G. Lazard), puis RIVALDI (dir. Z. Guentchéva), dans le cadre duquel ce travail a été présenté (oralement en 1992 et dans une première version en 1994 dans *Actance*) et discuté en 1997-8.

¹ "Dative subject" (Davison 1993, Kachru 1991), "genitive subject" (Klaiman 1981).

² Les propriétés de codage ("coding properties" chez Keenan & Comrie 1977) consistent dans les marques casuelles du syntagme nominal et dans l'accord du verbe. Elles correspondent à ce que Lazard regroupe sous le terme de "propriétés premières" qu'il oppose aux "propriétés secondes", de type sémantico-syntaxique et discursif (1994 : 101-2). La hiérarchie implicite que suppose cette dernière opposition s'appliquant mal aux données que je traite, je lui préfère ici l'opposition plus descriptive de propriétés de codage (morphologiques essentiellement) et propriétés sémantiques et discursives.

³ Encore que les cas de déplacement, à des fins de mise en relief essentiellement, ne soient pas rares, surtout dans la langue parlée (voir exemples 24 a-d).

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

respectivement le plus près et le plus loin du verbe, qui est toujours final⁴. Les relatives déterminatives, et la plupart des subordonnées, précèdent la principale. Il y a des postpositions et non des prépositions. Dans les formes verbales auxiliées (presque toutes, le syntagme verbal étant très rarement simple), le radical du verbe principal précède le ou les auxiliaires. L'actant principal est en première position, mais il est assez fréquemment omis à l'oral si c'est un pronom.

Les noms, répartis en deux genres, ont deux formes, une forme directe (non fléchie, ou non marquée) et une forme oblique (utilisée devant postposition). Les deux formes ne sont distinctes au singulier que pour les masculins en *-a:* (oblique *-e*), et les pronoms (personnels, relatifs, démonstratifs). Au pluriel, l'oblique est toujours *-ō*, pour les masculins de toutes catégories comme pour les féminins. Les postpositions simples servent d'indicateur de fonction (*ko* marque à la fois le "datif" et l'accusatif si le complément est un humain ou un objet spécifique, ainsi que l'expérient ; *se* marque à la fois l'instrumental et l'ablatif, *me_n* marque le locatif, *ne* marque l'ergatif, cas utilisé pour représenter l'agent d'un procès transitif à l'aspect accompli. Le génitif est formé à l'aide du relateur *ka:/ki:/ke*, "de", qui a la propriété de s'accorder en genre et en nombre avec le substantif déterminé). Des locutions postpositionnelles assez nombreuses marquent les circonstants, plus rarement les actants principaux. L'adjectif varie aussi en genre, nombre, et cas (direct/oblique) sauf s'il se termine par une consonne ou *-i:*.

Le groupe verbal comporte très peu de formes simples (impératif, subjonctif, irréel, accompli à valeur de passé simple). La plupart des formes, y compris présent et imparfait de l'indicatif, sont construites sur des participes (accordés en genre et nombre avec le "sujet": *-a:* pour le masculin singulier, *-i:* pour le féminin singulier et pluriel, *-e* pour le masculin pluriel) et de très nombreux auxiliaires, de temps et d'aspect, qui portent les marques de genre, nombre et personne. Il y a deux présents et deux imparfaits selon que le procès est actualisé (progressif) ou non, et de nombreux aspects secondaires qui se superposent aux aspects élémentaires accompli ou inaccompli (duratif, fréquentatif, présomptif). Dans tout le système de l'accompli, construit sur la base du participe accompli, les verbes transitifs requièrent la structure ergative, c'est-à-dire que l'agent est représenté par un actant à la forme oblique, marqué par la postposition *-ne*, et le verbe s'accorde avec l'actant non marqué représentant le patient, mais prend, si ce dernier est marqué (accusatif), la désinence invariable *-a:*, marque du masculin singulier.

Le paradigme verbal comporte deux dérivations causatives (morphèmes *-a:* et *-va:* pour le factitif avec agent intermédiaire), et de nombreux verbes intransitifs "de sens passif" (se casser/être cassé) qui fournissent donc les transitifs correspondants par la première dérivation causative. En outre, de très nombreuses notions verbales sont exprimées par des locutions formées d'un nom (parfois un adjectif ou un adverbe) et d'un verbe support "être" (intransitif) alternant avec "faire" (transitif)⁵ : ainsi "être organisé / s'organiser", *intaza:m hona:* et "organiser", *intaza:m karna:*. Elles se construisent soit comme un verbe simple, soit comme un nom, l'objet étant alors lié au formant nominal par le relateur *ka:* ("organiser N" = N *ka: intaza:m karna:*). Une importante particularité du système verbal hindi/ourdou (et des langues indiennes en général) est l'existence de constructions sérielles, dites à "explicateur": une

⁴ Il va sans dire que le terme d'objet pose autant de problèmes que celui de sujet : on les abordera brièvement dans les sections 2 et 6. Quant au terme de verbe, la très importante classe des locutions verbo-nominales, dont le premier formant fonctionne souvent comme sujet ou objet sur le plan grammatical, invite aussi à certaines précautions. Si bien que ce n'est que pour la classe réduite des énoncés transitifs inaccomplis à verbe simple que l'on pourrait justifier la généralisation de "langue SOV" fréquemment utilisée pour décrire l'ordre des constituants en hindi/ourdou.

⁵ Comme ce "verbe" se trouve porter des indications uniquement temporelles, aspectuelles, d'aktionsart ou de voix, alors que la notion verbale sur le plan sémantique est véhiculée par le nom d'action, il n'est pas absurde de le considérer comme un simple support ("Les locutions verbales : dérivation ou composition" in Montaut 1997).

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

douzaine de verbes, essentiellement de mouvement, se sont semi-auxiliarisés dans des fonctions perfectivantes, mais aussi pouvant rendre un état processif ("aller"), exprimer l'orientation d'un procès (vers l'actant principal ou vers le tiers) ou sa manière (violence, difficulté, caractère involontaire, bâclé, définitif, etc.), ou encore le jugement porté par le locuteur sur ce procès (dérogatoire le plus souvent). Le semi-auxiliaire de ces "verbes composés" est souvent désigné par le terme de "vecteur" ou "explicateur" dans les langues indo-aryennes.

La langue présente donc une morphologie relativement complexe, et un système d'accord strictement réglé : le verbe s'accorde en genre et en nombre, et aux trois présents (indicatif, subjonctif, impératif) ainsi qu'au futur, en personne. Avec quoi? C'est poser la question du sujet, indissociable des faits morphosyntaxiques en hindi/ourdou, à laquelle il n'est aisé de répondre que pour des classes d'énoncés limitées.

Plutôt que de partir d'une définition donnée⁶ du sujet, puisqu'il est d'emblée clair qu'elle ne correspondra qu'imparfaitement aux données, je partirai des énoncés. Dans un énoncé donné, quel terme présente le plus de propriétés habituellement considérées comme subjectales ? Mais en même temps, puisqu'il ne peut guère être question de sélectionner des données sans hypothèse même vague, je partirai du constat que parmi les diverses propriétés subjectales, opératoires à divers niveaux, il arrive souvent que certaines s'attachent à un terme et d'autres à un autre, mais il s'en attache toujours certaines à l'actant en première position dans la séquence à ordre non marqué. On pourra donc se demander : 1) s'il convient de hiérarchiser ces propriétés, 2) si les propriétés communément dites syntaxiques⁷ ne sont pas en réalité liées aux faits sémantiques et énonciatifs, sinon réductibles au sémantico-discursif, 3) si la notion de sujet, au delà de sa faible pertinence pour le hindi, comme je l'ai déjà montré (Montaut 1991 : 115-7), n'a pas pour effet de voiler la diversité des constructions pour lesquelles elle n'est pas opératoire, 4) si celle de structure d'actance majeure n'entraîne pas des conséquences voisines.

Puisque le hindi/ourdou a un ordre contraint dans les énoncés non marqués⁸, partons dans une première approche des propriétés de l'actant qui y figure en première position dans la chaîne séquentielle : propriétés de codage (section 2), propriétés sémantiques (section 3), syntaxiques (section 4), énonciatives (section 5), avant de conclure sur les dernières questions posées ci-dessus (section 6). Cette progression revient à distinguer approches morphologique, sémantique, syntaxique et discursive, distinction dictée seulement par une volonté de clarté dans la présentation, car on verra que ces divers niveaux sont en constante interaction dans tout énoncé. Chemin faisant, je réserverai l'emploi du mot "sujet" aux cas, malgré tout assez fréquents, où l'ensemble des propriétés ci-dessus mentionnées (morphologiques, sémantiques, syntaxiques, discursives), se concentrent sur le même actant.

⁶ Laquelle? Une définition "universalisable" (c'est-à-dire non tributaire de la morphologie, puisqu'il y a des langues à morphologie pauvre) et stricte comme celle de Martinet (1962, 1985), privilégiant le critère de non omissibilité, nous amènerait tout de suite à conclure que le hindi ignore la catégorie, puisqu'il est omissible. Une définition également universalisable mais au contraire très large voire oecuménique comme celle de Keenan (1976), traitant la notion non comme une catégorie mais comme un faisceau de propriétés (nombreuses: une bonne trentaine), pose d'autres problèmes, que nous verrons au cours de l'analyse.

⁷ Par Keenan (1976) et Keenan & Comrie (1977) en tout cas, et surtout dans le cas d'une interprétation aussi large du syntaxique, déjà ancienne il faut dire, mais non encore remise en question dans la littérature spécifique sur les langues indiennes, où le contrôle de la coréférence de l'absolutif, de la réflexivation, de la relativisation, le fonctionnement de la coordination, sont systématiquement présentés comme des propriétés syntaxiques. (C'est le cas dans l'ensemble des contributions à *The Notion of Subject in South Asian Languages* (Verma ed.) et plus récemment chez Pandharipande 1991, et Kachru 1991 ; voir aussi Davison 1993).

⁸ Au sens de Greenberg : l'ordre des énoncés assujettis au minimum de contraintes.

2 Structure morpho-syntaxique des énoncés élémentaires : marques casuelles et accord verbal

2.1. Énoncés à un participant

Même les énoncés à un participant, pourtant structurellement moins variés que les énoncés à deux ou trois participants, comportent parfois un terme non marqué régissant l'accord verbal (1-2), mais peuvent ne comporter aucun terme non marqué régissant l'accord verbal (4c), ou représenter le participant à un cas oblique (3).

- (1a) *laRka:* *dauR raha: hai*
 garçon-NOM-MS courir PROGR PRST-3-MS
 "le garçon court"⁹
- (1b) *laRki:* *dauRi: thi:*
 fille-NOM-FS courir-PFT2-FS
 "la fille avait couru"
- (2) *bacce* *pya:si: hai_n / mai_n* *pya:si: hu:n*
 enfant-NOM-MP assoiffé être-PRST-3P / 1S assoiffé être-PRST-1S
 "les enfants sont assoiffés / je suis assoiffé"
- (3a) *baccõ* *ko* *pya:s lag rahi: hai*
 enfant-OBL-MP DAT soif-FS toucher/être collé PROGR PRST-3FS
 "les enfants ont soif"
- (3b) *ham-ko cinta: hai* "nous nous inquiétons"
 1P-DAT souci-FS être-3S
- (4a) *do a:dmi:* *mar gae*
 deux homme-NOM-MP mourir EXPL-aller-MP
 "deux hommes moururent"
- (4b) *do a:dmi:* *ma:re gae*
 deux homme-NOM-MP tuer PASSIF-PFT-MP
 "deux hommes furent tués"
- (4c) *laRki: ko* *bahut* *ma:ra:-pi:Ta: gaya:*
 fille-OBL-FS DAT beaucoup frapper-battre PASSIF-PFT-MS
 "la fille fut abondamment battue"

Dans (1a), au présent actualisé, et (1b), au plus-que parfait, le verbe s'accorde avec le terme en position initiale, en genre, nombre et éventuellement personne au présent. Le premier terme, fortement référentiel, renvoie, sur le plan sémantique, à la source du procès, qui sert aussi de thème à l'énoncé. Il réunit donc toutes les propriétés subjectales, formelles et sémantico-discursives, et peut être analysé comme sujet. Il en va de même dans (2), énoncé à prédicat adjectival, où la copule prend les marques de genre et nombre et éventuellement de personne, qui correspondent à celles du terme en première position, sémantiquement siège d'un état. Par contre (3), pourtant quasi-synonyme de (2), présente, pour la notion de "soif", une construction différente : le prédicat est exprimé par un nom non marqué, ou nominatif (*pya:s* fs, "soif") suivi d'un verbe intransitif, et l'actant qui représente le siège du procès d'état est au datif (forme oblique suivie de la postposition *ko*), le verbe s'accordant avec le nom nominatif dénotant le

⁹ La transcription utilisée comporte les signes spécifiques suivants : deux points notent la longueur de la voyelle précédente, la majuscule note la consonne rétroflexe, le n indicé la nasalisation, le trait oblique sur le s la chuintante. Principales abréviations utilisées : M,F,N, S,P, pour masculin, féminin, neutre, singulier, pluriel ; PFT : parfait, PFT1 et PFT2, temps composés du système perfectal (respectivement passé composé et plus-que-parfait) ; PRST : présent ; PROGR : progressif, EXPL : explicateur ; PC: participe conjonctif ; HON : honorifique ; OBL : oblique, NOM, DAT, ERG, ACC, GEN, LOC : cas nominatif, datif, ergatif, accusatif, génitif, locatif, REFL : réfléchi ; 1,2,3 pour les personnes.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

stimulus¹⁰. Les propriétés de codage sont donc associées à un terme dépourvu de propriétés référentielles, et on peut alors, dans ce type d'énoncé, se demander lequel des deux nominaux est le premier actant, les intuitions sémantiques et le parallèle avec (2) incitant à superposer le pronom datif au sujet nominatif de (2). Notons qu'en contexte négatif, la copule peut être omise, et aucune marque d'accord n'est alors apparente, structures qui rejoignent celles des langues dravidiennes, et indo-aryennes orientales (bengali, oriya, assamais), où de tels énoncés sont ordinairement non verbaux¹¹. (4c) pose un autre problème : en contraste avec (4a) intransitif et avec (4b) passif¹², dont le verbe s'accorde avec l'actant non marqué correspondant au patient, l'énoncé passif de (4c) dont le patient est représenté comme un objet marqué (+*ko*)¹³, présente un verbe sans aucune marque d'accord (neutralisation en *-a*: de masculin singulier) et aucun terme non marqué. On trouve même des énoncés sans aucun participant représenté et aucune marque d'accord, patient comme agent pouvant s'omettre¹⁴ :

- (4d) *bahut ma:ra:-pi:Ta: gaya:*
 beaucoup frapper-battre PASSIF-PFT-MS
 "[elle] fut abondamment battue"
- (4e) *bahut ma:ra:-pi:Ta:*
 beaucoup frapper-battre-PFT-MS
 "[on la] battit abondamment"

2.2. Énoncés à deux participants

Prenons pour commencer des énoncés transitifs au présent, tels (5a) et (6a). Ils comportent un terme non marqué en première position avec lequel le verbe s'accorde, que le second terme soit non marqué (5a) ou marqué parce qu'il représente un patient humain, et particulièrement quand il s'agit d'un nom propre (6a). On a dans ces deux cas un actant, qui représente un agent, pleinement investi des propriétés subjectales, et qui peut donc être analysé comme sujet, à l'égal du participant unique de (1) et (2) :

- (5a) *yah laRki: ga:ne ga: rahi: hai*
 DEM-S-NOM fille-NOM-FS chant-MP chanter PROGR PRST-3FS
 "cette fille chante des chansons"
- (6a) *yah laRki: ramesh ko dekh rahi: hai*

¹⁰ Si l'on peut admettre que ce nom est un actant (voir section 6), et que l'énoncé soit bi-actanciel, il est plus gênant de le considérer comme un participant. Sur ce décalage, voir la dernière section de cette étude. Les mêmes difficultés apparaissent, dans de très nombreux cas, dans les énoncés impliquant plusieurs actants.

¹¹ Dans les langues dravidiennes, les énoncés équationnels sont non verbaux, à la différence des énoncés existentiels. Une négation différente est utilisée dans les deux types d'énoncés, ce qui est également le cas en bengali. Pour un panorama général de ces types d'énoncés dans les langues indiennes, voir B. Lakshmi Bai (1986).

¹² Le passif se construit avec l'auxiliaire *ja:na*: "aller" adjoint au participe accompli (ce qui distingue cette construction de la construction sérielle où le même verbe *ja:na*: fonctionne comme explicateur quand il s'adjoit à la base nue).

¹³ Un objet humain ou inanimé spécifique est en effet représenté à la forme oblique suivie de la postposition *ko*, formellement identique à la marque de datif. Cette postposition, indiquant l'objet différenciellement marqué, peut demeurer au passif. Comme dans les énoncés ergatifs, elle entraîne dans les énoncés passifs un accord par défaut (*-a*:).

¹⁴ On trouve aussi des énoncés où aucun des participants ne peut être exprimé, avec un verbe intransitif passivé à valeur de suggestion (généralement au subjonctif) ou de prescription, l'accord étant alors neutralisé par la désinence de troisième personne masculin singulier : *thoRi der Tahala: ja:e ?* [petit temps flâner PASSIF-SUBJ-3S]. "si on faisait quelques pas [lit. qu'il soit flâné un moment] ; *aisa: nahi:n roya: ja:ta:* [ainsi NEG pleurer PASSIF-PRES-3MS] "on ne pleure pas comme ça" [lit. il n'est pas pleuré ainsi]. Dans (4d-e), attestés, c'est le contexte seul qui indique que le participant est féminin.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

DEM-S-NOM fille Ramesh ACC regarder PROGR-PRST-FS
 "cette fille regarde Ramesh"

Mais à l'aspect accompli, le hindi étant une langue à ergativité scindée¹⁵, l'agent d'un procès transitif est représenté par un terme à la forme oblique suivi de la marque *ne*, et c'est avec l'actant représentant le patient que s'accorde le verbe, comme dans (5b), au masculin pluriel, alors que le terme représentant l'agent est au féminin singulier :

(5b) *is laRki: ne ga:ne ga:e hai_n*
 DEM-S-OBL fille-FS ERG chant-MP chanter-PFT1-MP
 "cette fille a chanté des chansons"

Cependant si le second actant est marqué (dans les mêmes conditions que (6a) à l'aspect inaccompli), le verbe ne s'accorde plus avec celui-ci, ni avec le premier, également marqué (ergatif), et il y a absence d'accord, qui se traduit morphologiquement par une marque *-a:*, de masculin singulier, invariable¹⁶. Le verbe hindi ne peut en effet s'accorder qu'avec un terme non marqué¹⁷. Dans (6b), le premier actant est au masculin pluriel, le second au féminin pluriel, mais le verbe se comporte comme s'il avait un sujet masculin singulier :

(6b) *laRkō ne dono_n laRkiyō ko dekha:*
 garçon-OBL-MP ERG les-deux fille-OBL-FP ACC voir-PFT-MS
 "les garçons regardèrent les deux filles"

Dans (6b), qui rappelle (4c), où marque casuelle nominative et rection de l'accord sont absents, aucun des termes marqués ne peut prétendre au statut de sujet qui contrôlerait l'accord verbal, et l'énoncé est sans sujet morphologique.

La série (7) présente des énoncés où le premier actant correspond, comme dans (3), au siège d'un procès d'état, marqué au datif et inapte à régir l'accord du verbe. Avec quel terme s'accorde le verbe dans ce cas ? Cela dépend de la structure du prédicat : si c'est un verbe simple, il s'accorde avec le second actant qui représente le second participant (*kita:b*, féminin singulier, dans (7a), structure qui formellement peut donc rappeler la construction ergative de (5b), quels que soient l'aspect et le temps (le nombre d'actants semble donc en l'occurrence peu pertinent dans la structure morphosyntaxique de l'énoncé). Si c'est une locution verbale de type coalescent¹⁸, il en va de même, comme dans (7b) et (7c), où le segment verbal prend les marques du féminin pluriel, qui sont celles du second actant (*laRkiyā:n, kami:ze_n*). (7d) et (7c) montrent qu'on peut mettre en parallèle l'énoncé ergatif (7d) et l'énoncé à actant principal au datif correspondant (7c), si l'on transforme le procès d'état (locution verbale non factive à verbe "être") en locution à verbe "faire" de sens factif :

(7a) *un laRkō ko yah kita:b kaha:n milegi: ?*
 DEM-OBL-P garçon-OBL-MP DAT DEM-S livre-FS où se trouver-FUT-3FS

¹⁵ Selon l'aspect : à l'accompli, la structure des énoncés transitifs est ergative, pas à l'inaccompli. La raison pour laquelle je préfère conserver l'expression, par ailleurs classique, d'"ergativité scindée" à celle de "fracture d'actance" ou "structure d'actance disjointe" (Lazard 194) sera explicitée dans la dernière section.

¹⁶ "Default agreement". En l'absence de genre grammatical neutre, c'est le masculin singulier qui représente le neutre. Avec l'indéfini "quelque chose", "tout" par exemple, le verbe s'accorde aussi au "neutre", comme dans les cas d'accord par défaut vus plus haut (4c-e).

¹⁷ C'est une constatation, dont on a pu tirer, mais abusivement, la règle suivante, et strictement formelle, sur l'accord verbal : le verbe s'accorde avec le terme non marqué le plus à gauche (Saxena 1981, 1985. Voir pour une véritable analyse syntaxique de l'accord les travaux d'Alice Davison). Mais il peut y avoir des termes non marqués qui ont un statut adverbial (*sa:ra: din*, "toute la journée") et peuvent être dans la position "la plus à gauche", sans pour autant régir l'accord verbal.

¹⁸ L'expression de locution verbale "coalescente" désigne les locutions verbo-nominales où le formant nominal n'a aucune autonomie morpho-syntaxique, alors que dans les locutions non coalescentes, il peut régir l'accord verbal tout en étant toujours dépourvu d'autonomie référentielle. Voir aussi la dernière section de cet article.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

- "Où ces garçons trouveront ce livre(-ci)?"
- (7b) *usko do laRkiya:n dikhi:n / dikha:i: de rahi: thi:n*
 3S-OBL-DAT deux fille-NOM-FP apparaître-PFT-FP être visible PROGR-IMPFT-FP
 "il aperçut / apercevait deux filles"
- (7c) *ramesh ko ye safed kami:ze_n pasand a:i:n*
 Ramesh DAT DEM-P blanc chemise-FP goût venir-PFT-FP
 "Ramesh a aimé ces chemises blanches"
- (7d) *ramesh ne safed kami:ze_n pasand ki:n*
 Ramesh ERG blanc chemise-FP goût faire-PFT-FP
 "Ramesh apprécia (choisit) les chemises blanches"¹⁹

S'il s'agit de locutions verbo-nominales de type non coalescent, dans lesquelles le nom conserve un certain degré d'autonomie²⁰, c'est avec ce nom, de stimulus ou de procès d'état, que le verbe s'accorde, comme dans (7e), cas qui rappelle celui de (3) :

- (7e) *baccō ko pita: ki: ya:d a:i: / a: rahi: hai*²¹
 enfant-MP-OBL DAT père-GEN-FS souvenir-FS venir-PFT-FS/ PROGR PRES-3FS
 "les enfants se souvinrent de leur père / se souviennent"

La série (8) enfin comporte en position initiale des termes qui ne représentent ni un agent, ni un support d'état, ni un siège de procès d'état, mais des possesseurs : dans une relation de possession aliénable (contingente, ou acquise), le possesseur est représenté au locatif d'adjacence (postposition *ke pa:s* "chez/près de"), le verbe s'accordant avec le terme renvoyant à l'objet possédé, dans (8a). L'accord repose sur le même principe mais le possesseur est représenté par un actant au locatif "inessif" (postposition *me_n* "dans") si la possession, inaliénable, concerne une qualité abstraite (8b), et au génitif si elle concerne une relation soit à des proches soit aux parties du corps (8c et 8d), représentée ainsi comme relation d'"ingrédience" ou d'"inhérence"²² :

- (8a) *us laRke ke pa:s kai: kita:be_n thi:n*
 dem-OBL-S garçon-OBL-MS près de plusieurs livre-nom-FP être-PASSE-3P
 "ce garçon avait plusieurs livres"
- (8b) *un baccō me_n ta:qat hai*
 DEM-OBL-P enfant-OBL-MP LOC force-NOM-FS être-PRST-3S
 "ces enfants ont de la force"
- (8c) *uske ti:n bha:i: hai_n*
 3S-GEN trois frère-MP être-PRST-3MP

¹⁹ Au présent l'accord se fait avec l'agent, qui est pleinement sujet de l'énoncé :

ramesh safed kami:zen pasand karta: hai
 Ramesh blanc chemise-FP goût faire-PRST-MS
 "Ramesh apprécie/choisit les chemises blanches"

²⁰ Autonomie morphologique, et en aucun cas référentielle. Voir infra. Notons que la locution "se souvenir de N" (*ya:d hona:*) est susceptible des deux constructions (coalescence ou semi-autonomie du formant nominal : *N ya:d hona:* , ou *N ki: ya:d hona:*) : on peut donc aussi dire *bacce ko pita: ya:d a:e* [enfant ACC père-MP-HON souvenir vint-MP-HON] au sens de (7e). Il en va de même pour certaines (rares) locutions comme (*ka:*) *istema:l*, (*ka:*) *pat:a* , (*ka:*) *anubhav hona:* "s'utiliser", "savoir", "ressentir"), sur lesquelles je reviens dans la section 5.

²¹ La postposition *ka:* "de" s'accorde comme un adjectif avec le nom placé après elle, qui la régit (*ki:* si celui-ci est féminin, *ke* s'il est masculin pluriel ou oblique). Voir sur cette curieuse propriété qui pourrait faire croire à une classe de postpositions "accordées" en hindi Montaut (1996b).

²² Relations à la famille et plus largement, relations avec des personnes n'appartenant pas forcément à la famille mais à la sphère relationnelle d'*ego*. Voir Desclés (1991) pour les termes d'adjacence (l'être près de), d'ingrédience (le faire partie de). De même la relation inessive correspond à l'être dans.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

- "il a trois frères"
 (8d) *a:dmi: ki: do Ta:nge_n hoti: hai_n*
 homme-MS GEN deux jambe-FP exister-PRST-FP
 "l'homme a deux jambes"

On voit donc d'après ce catalogue (1-8) que la marque casuelle associée à l'actant en première position dans la chaîne séquentielle, et sa capacité à régir l'accord verbal, sont crucialement liées à l'aspect dans les énoncés transitifs, ainsi qu'au type sémantique de l'actant quand il n'est pas un agent. Interviennent également, dans l'accord verbal, la forme de l'objet (liée à sa sémantique et son fonctionnement pragmatique) et la morphologie du prédicat (degré de coalescence de la locution verbale).

3 Propriétés sémantiques : la relation entre le terme en première position et le prédicat

Sur la base des données élémentaires (1-8), on voit dans un premier temps se dégager de grandes tendances générales. Dans la série intransitive, l'actant unique non marqué peut représenter un agent (1a, 1b) ou un patient (4a, 4b)²³, ou un support d'état (2), mais un actant unique peut aussi être marqué au datif et représenter un expérient (3)²⁴. Dans la série des prédicats à deux participants, le premier actant peut correspondre à l'agent et être non marqué, ou marqué à l'ergatif selon l'aspect de l'énoncé, mais il peut aussi correspondre à l'expérient et être marqué au datif, ou au possesseur et être marqué au locatif ou au génitif selon le type de possession. Une hiérarchie sémantique de l'agentivité ressort de tout cela, coïncidant partiellement avec les marques casuelles de l'actant. Le terme représentant un agent (volontaire et capable de contrôler le procès) à l'aspect inaccompli a toutes les propriétés subjectales. Mais à l'aspect accompli il perd les propriétés de codage puisque la structure de l'énoncé est ergative. L'actant ergatif ne représente plus l'agent comme la source du procès, mais comme un repère par rapport auquel est localisée la prédication : celle-ci est centrée sur le terme représentant le patient, pivot de l'énoncé (Dixon 1979), car c'est le patient qui est affecté par le résultat du procès, la structure étant à l'origine résultative, et manifestant encore les traits de cette polarité résultative (Montaut 1996)²⁵. Ces deux cas correspondent à une forte transitivité, c'est-à-dire à une relation étroite agent/patient, cas où la mise à l'impératif et la passivation sont acceptables²⁶.

Par contre, dès que le participant principal (ou unique) est moins agentif, il entraîne une structure non transitive : l'actant au datif renvoie à l'expérient comme au récepteur d'un procès d'état qui lui adviendrait, n'exerçant pas de contrôle sur le procès, et non comme à sa source. De telles structures correspondent donc à une classe de prédicats particulière (processus physiologiques, sensations, sentiments, cognition, obtention, etc), et, dans la logique de leur sémantique, ne sont compatibles ni avec l'impératif ni avec le passif. Significativement ils sont toujours dépourvus de propriétés de codage.

Significativement aussi, un acteur non volontaire et non conscient est traité comme une cause inanimée, c'est-à-dire représenté par un actant à l'instrumental (*se*) et perd du coup ses propriétés de codage, comme dans (9a) où le père d'un assassin le défend ainsi auprès de la

²³ Bien que l'idée ait été avancée qu'il n'y a pas d'agent actant unique, si on définit l'agent comme étant la source d'un procès qui affecte un patient.

²⁴ Pour la correspondance d'"actant" et "participant", donc la sélection de *baccō* "enfants" dans (3) "les enfants ont soif" comme actant unique, voir note 9, et section 6.

²⁵ Voir Montaut 1996. En quoi la structure ergative offre certaines analogies avec la structure expérientielle, qu'on peut toutes deux considérer comme des prédications de localisation. Voir infra, section 4. (et Montaut 1997 : 54-64, Montaut 1998, DeLancey 1981).

²⁶ Le passif suppose toujours un agent volontaire bien que ce dernier soit rarement exprimé.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

femme de la victime :

- (9a) *jin ha:latō me_n yah sab usse hua:*
 REL circonstances dans DEM-S tout 3S-NSTR être-PFT-MS.
inko samajhne ki: koshish karo. vah mera: dost hai
 DEM-ACC comprendre de effort fais il mon ami est

"essaie de comprendre les circonstances où il l'a fait (lit. où tout cela a été par lui)"²⁷

L'épouse de la victime, à demi convaincue, répond qu'il n'en est pas moins l'assassin de son mari (9b), sans forcément le vouloir, et non qu'il a assassiné son mari, avec un actant ergatif reflétant un agent contrôlant le procès, comme elle aurait pu répondre pour montrer qu'elle refuse absolument cette représentation des choses (9c) -- de fait elle finira par entrer complètement dans les vues de son beau-père à la fin de la pièce :

- (9b) *vah to mere shauhar ka: qa:til hai*
 il mais mon époux de assassin est
 "mais c'est l'assassin de mon mari"
- (9c) *usne to mere shauhar ka: qatl kiya:*
 il-ERG mais mon mari de assassinat fit
 "mais il a assassiné mon mari"

La même construction se trouve avec des verbes intransitifs de sens médio-passif, comme se casser /être cassé (*Tu:Tna:* : 9d-e) en contraste avec les transitifs supposant un agent volontaire (*toRna:* casser : 9f) :

- (9d) *mujhse gila:s Tu:T gaya:*
 je-instr verre se.casser alla « j'ai cassé le verre par inadvertance »
- (9e) *mujhse galti: hui: Daftar ke pa:s a:m ka: peR hai ; mujhse a:m Tu:T gaya:*
 je-instr faute fut. Bureau de près mangue de arbre est ; je-instr mangue se casser alla
 « j'ai fait une bêtise. Près du bureau il y a un manguier. La mangue m'est restée dans la main » (je n'avais pas le droit, mais je ne l'ai pas fait exprès, elle « s'est cueillie »)
- (9f) *maine a:m toR diya:*
 je-erg mangue casser donnai « j'ai cueilli la mangue »

Par ailleurs, si le caractère processif manque, un expérient n'est plus représenté par un actant au datif mais au locatif, comme le possesseur d'une qualité inhérente²⁸. La manière dont diffèrent les deux structures est illustrée par le contraste suivant, où (10a) fait état d'un courage définitoire, propriété morale de l'individu en quelque sorte, comme la prédication adjectivale (10b), alors que (10c) fait état d'un courage ponctuel, qui pourrait même être celui d'un lâche, dans une circonstance exceptionnelle :

- (10a) *is laRki: me_n na sa:has tha: na ta:qat*
 DEM-OBL-S fille-OBL-FS LOC NEG courage-MS être-PASSE-MS NEG force
 "cette fille n'avait ni courage ni force"
- (10b) *yahlaRki: sa:hsi: nahi:n thi:*
 DEM-NOM-S fille-NOM-FS courageux NEG être-PASSE-FS
 "cette fille n'était pas courageuse"
- (10c) *tab usko yah ba:t kahne ka: sa:has hua:*
 alors 3S-DAT DEM chose dire de courage-MS être-PFT-MS
 "alors il eut le courage de dire cette chose"

²⁷ Voir *mujhse ho gaya:*, *mainne nahi:n kiya:* [je-instr advint, je-erg neg fit], "c'est advenu par moi, je ne [l']ai pas commis [délibérément], dit un coupable se justifie au tribunal d'un crime comis dans un état d'irresponsabilité. Voir l'expression courante *mujhse galti ho gaii* [1s-instr faute fut], "J'ai fait [involontairement] une faute", et pour le newari, qui fournit des données semblables, Delancey 1984.

²⁸ Avec lequel il partage par ailleurs les restrictions sur l'impératif et le passif.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

Le participant correspondant à un terme au génitif enfin, représentation particulière au hindi et à quelques langues indo-aryennes occidentales²⁹, est typique des prédicats fondamentalement statifs : à la différence des expérimentés, et en conformité avec son marquage casuel comme déterminant de la situation, il n'est pas clairement traité comme un véritable actant, mais, marqué comme un possesseur, il apparaît comme simple élément d'une situation, non processive. Ce n'est pas au verbe qu'il est formellement relié, mais à un nom. Il y a pourtant des raisons de le considérer comme un actant, dans la mesure où le nominal non marqué fait partie du prédicat à verbe support (Montaut 1997 : 221 sq)³⁰. Cette structure est significativement étendue à d'autres relations que la possession *stricto sensu* : des locutions verbales comme *ki: sa:marthya hona:* "avoir la capacité, la compétence de", *ki: zimmeda:ri: hona:* "avoir la responsabilité de", *ki: a:dat hona:* "avoir l'habitude de" se construisent avec un premier participant représenté par un génitif, les deux participants se trouvant alors représentés au génitif :

- (11) *mera: phaisla: karne ki: sa:marthya nahi:n hai*
 1S-GEN décision faire de compétence NEG être-PRST-3S
 "je n'ai pas la compétence de décider"

On trouve même des locutions verbales comme *bhe_nT hona:* "rencontrer", *ba:t hona:* "parler", *sha:di: hona:* "épouser", ainsi construites avec un premier participant représenté au génitif et un second participant représenté au sociatif³¹. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une locution intransitive, ou de sens passif (verbe *hona:* "être"), corrélée à la locution verbo-nominale factive correspondante (verbe *karna:* "faire") :

- (12) *kal hama:ri: profesar se ba:t hui:*
 hier 1P-GEN professeur avec parole-FS être-PFT-FS
 "hier nous avons parlé au professeur"

L'actant marqué au génitif est alors représenté comme un déterminant de la situation obtenue, simple partie d'un théâtre d'événements (Hagège 1984), et c'est en quoi il se rapproche de la classe représentant les possesseurs, prototype de la construction.

Dans la perspective d'une hiérarchie de l'agentivité du participant principal, représenté par l'actant en première position, on aurait donc le continuum suivant :

<i>ø /ERG</i>	<i>action</i>	<i>agent prototypique</i>	<i>(+volonté, + contrôle)</i>
<i>DAT</i>	<i>procès d'état subjectif</i>	<i>"expérimenté"</i>	<i>(-volonté, - contrôle)</i>
<i>LOC</i>	<i>statif relation d'adjacence ("près")</i>		<i>(-volonté, -contrôle, -procès)</i>
		<i>ou d'inessence ("dans")</i>	
<i>GEN</i>	<i>situation</i>	<i>relation d'ingrédience</i>	<i>(-vol, -con, -procès, -syntaxe verbale)</i>

Cette hiérarchie rappelle celle de Tsunoda (1981, 1985) relativement à la transitivité, les trois dernières catégories évoquées ci-dessus correspondant aux zones de faible et très faible transitivité chez Tsunoda³². Seul l'actant renvoyant à l'agent d'un prédicat inaccompli est non

²⁹ Dans la plupart des autres langues indo-aryennes, le datif prend en charge également la relation possessive. Le bengali fait exception, utilisant le génitif pour marquer ses "dative subjects" (Klaiman 1981). Voir pour une comparaison des diverses langues indiennes Abbi 1991, et surtout Verma (ed.) 1991.

³⁰ Il est assimilable à l'actant principal des structures possessives de (8c) et (8d).

³¹ Avec la postposition *se*, fréquente dans la construction des prédicats de relation (parler, rencontrer, épouser, être en contact, en relation), qui marque par ailleurs aussi l'instrumental et l'ablatif. Sur le problème posé par la non coïncidence du second participant avec un actant, soit par l'analyse du formant nominal de la locution verbale comme actant, voir la dernière section.

³² Tsunoda distingue, sur la base de plusieurs langues de groupes génétiquement non apparentés, six (1981) ou sept (1985) catégories de prédicats bi-actanciels, dont les actants sont marqués casuellement de façon plus ou moins

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

marqué, donc pleinement des propriétés subjectales, et peut s'analyser comme un sujet, dans les énoncés à plusieurs participants. Dans les énoncés à un participant, l'agent (à tous aspects : 1a et 1b) ainsi que le patient des verbes dits "de sens passif" correspondent à des actants non marqués et pleinement investis des propriétés subjectales : *gila:s gir gaya:* "le verre-ø est tombé", *gila:s Tu:T gaya:* "le verre-ø s'est cassé" (verbes *girna:* "tomber" et *Tu:Tna:* "se casser, être cassé" suivis de l'explicateur "aller").

Ce continuum sémantique ne rend cependant pas compte de tous les énoncés. On trouve fréquemment des constructions différentes pour des prédicats de sémantique très voisine³³ ou identique, comme "manquer" (manque être), avec les doublets plus ourdouisé de (13a) et plus sanscritisé de (13b) :

- (13a) *ramesh ko paise ki: kami: thi:*
Ramesh-M DAT argent de manque-FSêtre-PASSE-FS
"Ramesh manquait d'argent"
- (13b) *shi:la: ke pa:s samay ka: abha:v tha:*
Shila-F chez temps de manque être-PASSE-MS
"Shila manquait de temps"

Une même locution verbale peut enfin avoir deux constructions sans qu'on puisse lui attribuer de valeur véritablement distincte (à l'inverse de la série 10) : génitif ou locatif dans (14a), datif ou génitif dans (14b) :

- (14a) *mere pa:s [mera:] phaisla: karne ki: sa:marthya nahi:n hai*
1S-OBL chez [1S-GEN] décision faire de compétence NEG est
"je n'ai pas la compétence de décider"
- (14b) *mujhko [meri:] ba:har ja:ne ki: iccha: nahi:n hai*
1S-DAT [1S-GEN] dehors aller de désir NEG est
"je n'ai pas envie de sortir"

4 Propriétés syntaxiques du terme en première position

Adoptons pour un moment le point de vue de la syntaxe formelle qui a attiré l'attention sur les questions de coréférence, notamment quand elles impliquent les participes conjonctifs et les réfléchis, que je vais utiliser dans cette section comme l'a fait la linguistique indienne depuis les années quatre-vingt, pour mettre en évidence le "sujet syntaxique" des énoncés ergatifs et expérimentiels³⁴, quitte à revenir ensuite sur les termes, voire sur les conclusions de cette

oblique (nom-acc ou erg-abs pour des prédicats fortement transitifs, sémantiquement d'action volontaire, nom-oblique ou oblique-oblique pour les prédicats moins transitifs). Il établit ainsi un continuum dans la hiérarchie de la transitivité dont le pôle le plus faible correspond à la possession, après les prédicats exprimant l'aptitude, les relations, l'obtention. Pour une analyse plus détaillée de ces travaux, voir la présentation du numéro de LINX sur *la transitivité dans les langues naturelles* (1991b, ed. A. Montaut). La raison pour laquelle le tableau ici présenté ne tient compte que des premiers participants/actants tient d'une part à l'enquête que reflète cette étude, d'autre part à des raisons explicitées dans la dernière section, les structures d'actance étant davantage déterminées par le rôle du premier participant que par le second.

³³ Par exemple, *milna:* "être trouvé, être obtenu" (7a) se construit avec un expériment au datif, alors que *pa:na:* , "trouver, obtenir" se construit avec un nominatif comme si ce dernier était agent. De telles alternances entre agent et expériment sont toutefois très rares. La notion "savoir" en présente aussi (*ja:n:a:* +NOM, *ma:lu:m hona:* +DAT)

³⁴ Les énoncés dont l'actant principal est un génitif, ou un locatif, sont en général ignorés (sauf Kachru 1991). Les guillemets signalent que j'emprunte le vocabulaire des tests classiquement utilisés dans la littérature indienne spécifique ou les étends à des constructions différentes.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

approche. On a depuis longtemps remarqué que dans les structures impliquant un verbe enchâssé, il y a "effacement du sujet" s'il est coréférent avec le "sujet" principal ("je propose de chanter" = je propose [je chante], mais "je propose que Pierre chante" = je propose [Pierre chante]). Le test classique de l'"Equi-S deletion", appliqué aux énoncés (14a) et (14b), assigne ainsi une fonction équivalente ("S") aux actants au locatif, au datif ou au génitif et au premier actant inexprimé des verbes enchâssés. *Mere pa:s* (ou *mera:*), actant au locatif ou au génitif, fonctionne donc comme "sujet syntaxique" dans (14a), ainsi que *mujhko* ou *meri:* dans (14b), puisque le "sujet effacé" de l'infinitif enchâssé leur est coréférent.

En hindi, l'occurrence d'un participe spécial invariable dit participe conjonctif (désinence *kar*), servant à coordonner deux prédicats, a souvent été exploitée pour montrer que le "sujet syntaxique" de l'énoncé peut être un datif ou un ergatif, car ce participe conjonctif n'admet pas de "sujet" autonome, obligatoirement remplacé par le "sujet principal" ("main subject"), un peu comme le gérondif français. De même, le réfléchi, réputé dans les grammaires du hindi ne pouvoir renvoyer qu'au "sujet principal" comme antécédent, a longtemps servi d'argument dans la discussion du statut syntaxique ("S") des termes au datif et à l'ergatif (Kachru 1991, Subbarao). Or dans ces deux cas, c'est l'actant non marqué, qu'on peut analyser comme sujet (voir supra) dans (15a), qui fournit l'antécédent du réfléchi et sert d'actant principal au participe conjonctif ("entendant"). Mais cela peut aussi être l'actant ergatif représentant l'agent (15b), l'actant au datif représentant l'expérient (15c) ou l'actant au génitif représentant le possesseur (15d) :

- (15a) *bacce yah sunkar apni: ma:n ke pa:s gae*
 enfants-MP ceci entendant REFL mère près de aller-PFT-MP
 "en entendant ça, les enfants s'approchèrent de leur mère"
- (15b) *baccō ne yah sunkar apni: m̃: ko dekha:*³⁵
 enfants-MP ERG ceci entendant REFL mère-FS ACC voir-PFT-MS
 "en entendant ça, les enfants regardèrent leur mère"
- (15c) *usko apne ba:re me_n yah ba:t sunkar bahut haira:ni: hui:*
 3S-DAT REFL au sujet de DEM chose entendant beaucoup surprise fut
 "il fut très étonné en entendant ces propos sur lui-même"
- (15d) *mera: a:pse apne ha:th joRkar nivedan hai*
 1S-GEN 2HON-à REFL main joignant requête être-PRST-3S
 "je vous prie humblement (les mains jointes)"

Un tel comportement tend à établir que les termes ergatif, datif, ou génitif correspondant respectivement à l'agent, à l'expérient et au possesseur, ont les propriétés syntaxiques d'un sujet, puisqu'ils sont traités comme le sujet d'un verbe intransitif simple (15a), cas où il n'est pas abusif de conserver le terme de sujet³⁶. Cependant, il n'est pas rare de voir un expérient ou un

³⁵ Avec accord par défaut en présence de l'objet marqué *ma:n ko* (voir 6b).

³⁶ Les choses sont en fait un peu plus compliquées pour les actants au génitif et au locatif. Kachru (1991) signale sur plusieurs exemples que ces actants ne sont pas aptes à "contrôler la réduction conjonctive". Ainsi **yaha:n a:kar uska: ira:da: tha: ki.* [ici venant il-gen intention était que...] "en venant ici il avait l'intention de/que..." montre que le participe conjonctif "venant" ne peut avoir pour actant principal le terme coréférent au génitif. Il semble en fait que ce soit une incompatibilité sémantique entre les deux procès (procès principal statif et procès enchâssé actif) qui explique cette inacceptabilité (voir infra 19). Mais il est vrai que dans l'exemple

ghar a:kar tumha:ri: apna: pa:Th paRhne ki: a:dat hai
 maison venant 2S-GEN REFL leçon lire de habitude est
 "tu as l'habitude d'étudier tes leçons en rentrant chez toi"

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

possesseur, quand il n'est pas en première position, perdre ses propriétés de contrôle du réfléchi, « je » dans (15 e) ne contraignant pas l'emploi du réfléchi pour « les miens » (*mere* et non *apne*) :

- (15 e) *na jaane mere ghar ke log mujhe qiile men hii mil jaae*
 neg sache ma(PRO) maison de gens IS-DAT fort dans juste trouver aller-SUBJ
 « qui sait, les miens, je les retrouverai peut-être au fort même »

Du reste, il n'est pas sûr que ces propriétés relèvent exclusivement du niveau syntaxique, les facteurs sémantiques et discursifs intervenant parfois de façon cruciale³⁷. Ce sont tout autant des propriétés sémantico-référentielles. On peut donc aisément admettre que les termes analysés, bien que marqués casuellement et dépourvus de propriétés subjectales pour ce qui est du codage, ont des propriétés pleinement subjectales au niveau sémantico-référentiel, mais qu'au niveau syntaxique les choses sont moins claires (puisqu'il manque les propriétés morpho-syntaxiques de contrôle de l'accord, et que sont largement présentes celles de coréférence).

Par ailleurs, les énoncés passifs montrent que l'actant représentant l'agent, marqué (par la postposition *ke dva:ra:* "par"), et très souvent omis, possède également les propriétés reflétées par la série (15), sans avoir les propriétés discursives et positionnelles d'un premier actant. Le terme en coréférence avec l'actant principal du participe conjonctif "réprimer" dans de tels énoncés et avec le réfléchi est non pas l'actant non marqué sujet morphologique et thématique (renvoyant au patient) "victoire", mais l'actant, même omis, qui renvoie à l'agent "on" :

- (16a) *apni: atma: ko daba:kar*
 REFL âme ACC réprimer-PARTICIPE CONJONCTIF
shari:r ki: kamzoriyō parvijay pa:i: ja: sakti: hai
 corps GEN faiblesses sur victoire-FS obtenir PASSIF pouvoir PRST-3FS

"la victoire sur les faiblesses du corps pouvait être obtenue en réprimant son âme, on pouvait triompher des faiblesses du corps en refoulant ses pulsions"

De même, l'"explicateur" ou verbe semi-auxiliarisé, à fonction directionnelle, qui d'ordinaire exprime la situation du sujet vis-à-vis du verbe principal, renvoie dans un énoncé passif à l'actant représentant l'agent (exprimé ou non), et non à celui qui représente le patient bien qu'il ait les propriétés subjectales morphosyntaxiques et soit thématique (16b)³⁸ :

- (16b) *sab bandar [ju:vkō ke dva:ra:] pakaRlie gae*
 tous singe-MP [jeunes par]saisir EXPLIC-prendre PASSIF-PFT-3-MP
aur vahā:n se haTa die gae
 et là de repousser explic-donner PASSIF-PFT-3-MP

on peut dire que le participe conjonctif "venant" est "contrôlé" par l'infinitif enchâssé "lire" et non par le prédicat principal "avoir l'habitude". Voir pour plus de détails Montaut (1999).

³⁷ Nombreux sont les cas d'ambiguïté du réfléchi (Montaut 1994), nombreux aussi les cas où le sujet de l'absolutif renvoie à un participant autre que ceux exprimés par des actants principaux (Subbarao 1997, Davidson 1997). A la différence de la non expression du sujet de l'infinitif, nécessairement coréférent avec l'un des actants analysés supra, les cas de coréférence dans la syntaxe du réfléchi et de l'absolutif semblent obéir largement à des facteurs sémantiques et thématiques. Il faut faire des réserves analogues sur la relativisation, régulièrement exploitée pour mettre en évidence une hiérarchie dans les rôles et les fonctions syntaxiques, depuis l'article, à l'époque marquant, de Keenan et Comrie (1977). En hindi/ourdou, où tous les termes sont relativisables, le sujet non marqué est statistiquement le plus aisément relativisable, puis l'agent ergatif et l'expérient (mais notons que le patient d'un énoncé ergatif est encore plus fréquemment relativisé que l'agent, presque autant qu'un sujet d'intransitif). Pour des évaluations chiffrées, voir Montaut (1991), pour la réflexivation Montaut 1994.

³⁸ Pour les constructions à "explicateur" verbal, voir présentation (section 1) ; "prendre", *lena:* , et "donner", *dena:* , qui fonctionnent comme des auxiliaires, servent à diriger respectivement le procès vers le sujet ou vers l'objet (à l'extérieur du sujet). Ils introvertissent ou extravertissent l'action en quelque sorte.

"tous les singes furent attrapés et expédiés ailleurs [par les jeunes]"

Dans (16b), "saisir-prendre", et "repousser-donner" se comprennent du point de vue de l'agent "les jeunes" et non du patient "les singes", car c'est l'agent qui saisit sa proie (orientation vers soi : "prendre") et ensuite l'éloigne (orientation externe : "donner"). Si l'actant renvoyant à l'agent d'un énoncé passif peut se comporter en ces matières comme celui qui renvoie à l'agent d'un énoncé ergatif, ou à l'expérient, étant comme eux marqué (donc dénué de contrôle sur l'accord), mais contrôlant comme eux la coréférence pour ce qui est du participe conjonctif et du réfléchi, il serait tentant de l'intégrer à la classe du premier actant. Cependant, outre son ommissibilité beaucoup plus fréquente que dans le cas de l'agent ou de l'expérient, sa position, optionnelle, dans la chaîne séquentielle n'est pas celle du premier actant. Bien que détenteur des propriétés sémantiques et syntaxiques d'un premier actant, il est dépourvu de certaines propriétés discursives correspondantes, que reflète en hindi-ourdou la position initiale dans les énoncés non marqués. Le cas du passif, plus encore que celui des autres énoncés à premier actant marqué, met donc en évidence la disjonction des propriétés subjectales en hindi-ourdou selon le niveau d'analyse envisagé, les niveaux séquentiel et discursif y étant également pertinents.

5 Propriétés sémantiques et discursives

Le simple fait qu'on puisse relever des alternances de construction pour des notions verbales sémantiquement équivalentes (13, 14) demande explication. En fait, l'alternance ne fonctionne de manière équivalente qu'à un certain degré. Certains contrastes peuvent mettre en évidence des distinctions, ténues mais réelles, qui permettent de cerner la spécificité de chacune des structures dans les cas d'alternance. Considérons par exemple les paires suivantes, où génitif et datif semblent alterner librement :

- (17a) *usko ciTThi: likhne ki: iccha: hui: / ho a:i:*
 3S-DAT lettre écrire de envie être-PFT-3S / être EXPLIC-venir-PFT-3S
 "il eut envie d'écrire une lettre"
- (17b) *uski: ciTThi: likhne ki: iccha: hui: / *ho a:i:*
 3S-GEN lettre écrire de envie être-PFT-3S / être EXPLIC-venir-PFT-3S
 "il eut envie d'écrire une lettre"

Dans (17a), structure à expérient, l'explicateur *a:na:* "venir" est acceptable alors qu'il ne l'est pas dans (17b), structure à déterminant au génitif : non seulement "venir" est processif par rapport au verbe simple, mais il témoigne formellement que le procès advient à l'actant, en quoi il est hautement compatible avec la structure expérientielle, et incompatible avec la structure statique de l'actant au génitif (17b) où ce dernier est représenté comme partie intégrante de la situation : elle ne peut donc pas lui advenir à un moment donné. Il n'y a pas de situation où un énoncé soit préféré à l'autre : c'est une question de point de vue de l'énonciateur sur la relation de l'actant par rapport à la prédication.

Le contraste suivant illustre la différence entre nominatif/ergatif et datif en ce qui concerne des actants qu'on est bien tenté de traiter comme renvoyant identiquement à des expérientiels : le premier actant de prédicats comme "éprouver", "ressentir" en effet ne peut guère renvoyer à un agent. Mais il peut être marqué au nominatif (avec la locution verbale formellement factive *mahasu:s karna:* ou *anubhav karna:* , littéralement "faire sentiment/sensation") ou au datif avec la locution verbale non factive correspondante *mahasu:s hona:* ou *anubhav hona:* (littéralement "être sentiment/sensation"). Rien a priori ne semble distinguer les deux structures. Cependant les réalisations de la locution "être jaloux" (*irSya: karna:/hona:*) dans les énoncés (18a) et (18b), montrent que les deux énoncés ne sont pas identiques, bien que la première proposition paraisse un fait de variante libre :

- (18a) *sita: ko sarla: se irSya: hoti: thi: lekin uska: bodh nahi: tha:*

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

- Sita DAT Sarla de jalousie était mais 3S-GEN conscience NEG était
 "Sita était jalouse de Sarla mais elle n'en avait pas conscience"
 (18b) *sita: sarla: se irSya: karti: thi: *lekin uska: bodh nahi:ṅ tha:*
 Sita-NOM Sarla de jalousie faisait ?*mais 3S-GEN conscience NEG était
 (18b) est au moins bizarre car la structure nominative ne se prête pas à l'absence explicite de conscience du procès chez l'actant. Le degré de conscience ou assomption du procès par le participant semble donc pertinent dans la distinction, la structure à actant nominatif correspondant à une forte assomption d'un procès qui par ailleurs peut ne pas être agentif.

Les locutions verbales impliquant un procès comme "parler, épouser" (voir 12, 15d) peuvent admettre une construction "nominative" ou "génitive", sans pour autant que l'une implique un prime actant plus agentif que l'autre : là encore la différence est de l'ordre du point de vue de l'énonciateur sur son énoncé. Mais là encore, seule la structure nominative admet une orientation finale ou des modificateurs adverbiaux processuels, impliquant un certain degré d'agentivité, la structure au génitif (19b, 19c, qui reprend 15d) n'étant acceptable qu'avec des modificateurs adverbiaux de type statique apportant une simple précision de manière.

- (19a) *usne profesar se [shika:yat karke] ba:t ki:*
 3S-ERG professeur à [plainte faisant] parole faire-PFT-FS
 "Il parla au professeur en se plaignant"
 (19b) **uski: profesar se [shika:yat karke] ba:t hui:*
 3S-GEN professeur à [plainte faisant] parole être-PFT-FS
 (19c) *mera: a:pse apne ha:th joRkar nivedan hai*
 1S-GEN 2HON-à REFL main joignant requête être-PRST-3S
 "je vous prie humblement (les mains jointes)"

On peut conclure de ces contrastes que le sujet typique des énoncés à deux participants, qui associe position, thématicité, marquage casuel (nominatif), et accord, représente un agent en hindi-ourdou. Quant à l'actant à l'ergatif, complémentaire de ce sujet typique si l'aspect est accompli (19b), il est dépourvu de propriétés de codage : l'aspect accompli, assignant le point de vue linguistique sur le patient en qui s'effectue le résultat³⁹, entraîne une périphérisation de la source et une centralisation du patient, bien que l'actant renvoyant à l'agent, thématifié, semble en voie de subjectivation en hindi moderne (propriétés syntaxiques et discursives). Ces deux marquages complémentaires suggèrent que le contrôle du procès lié à l'agentivité est un facteur hautement pertinent. Cependant l'assomption consciente du procès peut en tenir lieu, et ainsi conduire à représenter comme un premier actant non marqué ou marqué à l'ergatif l'expérient conscient qui assume le procès expérientiel. Un participant conscient de l'expérience subjective qu'il fait, et capable de l'objectiver par la réflexion est donc traité comme un agent, alors qu'un participant qui la subit simplement reste représenté comme un expérient typique. Quant à l'alternance de marque entre datif et génitif (17), c'est le trait non processif, statique, qui distingue les structures au génitif, dont le participant est donc représenté comme un déterminant de la situation. Et si ce trait est privilégié, même des agents peuvent être traités comme simple partie de la situation, transformant le procès d'action (parler, rencontrer, épouser) en une situation ou un théâtre d'événements dont l'actant n'est qu'un déterminant, c.-à-d. à strictement

³⁹ C'est en ces termes que l'analyse DeLancey (1981) : le point de vue linguistique ("linguistic view point") entre donc en contradiction avec le "cours de l'attention naturelle" ("natural attention flow") qui met en amont la source sémantique, ce dernier étant reflété par la position. (18b) à l'aspect accompli serait : *si:ta: ne sarla: se irSya: ki: thi:* [Sita ERG Sarla de jalousie-fs faire-plus-que-parfait-fs] "Sita avait été jalouse de Sarla"

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

parler, même plus un actant⁴⁰.

Un patient peut aussi être traité comme déterminant de la situation ou de l'état qu'il subit et non plus comme un siège d'état, directement lié à l'événement ou à l'état en tant que terme non marqué (voir 2). Ainsi la série (20) présente une hiérarchie de nuances pour une information globalement identique 'l'enfant est mort' :

(20a) *bacca: mara: (hua:) hai*
 enfant-MS mourir (statif) PFT1-3MS

"l'enfant est mort" (lit. la mort de l'enfant a été)

(20b) *bacca: mar gaya: (mar gaya: hai)*
 enfant-MS mourir explic-aller-PFT-MS (mourir explic-aller-PFT1-3MS)

"l'enfant mourut (est mort)"

(20c) *bacce ki: mrityu ho gai: (ho gai: hai)*
 enfant-OBL-MS de mort-FS être explic-aller-PFT1-3FS (être explic-aller-PFT1-3FS)

"l'enfant mourut (est mort)"

(20a) est le plus statique de la série, (20b) comportant une précision processuelle (valeur perfectivante associée à l'explicateur "aller") à la forme simple ou composée du système perfectal équivalant respectivement au prétérit ou au passé composé, et (20c) étant sur le plan aspecto-temporel identique à (20a). Mais (20c) diffère de (20b) par la mise au génitif de l'actant unique transformé en déterminant du nom d'action. Les énoncés du type (20c), remarquablement fréquents en hindi, et notamment dans les situations correspondant à des tabous sociaux comme la mort ou la naissance, partagent avec (11) et (12) la mise en saillance intonative et morphologique (cas non marqué) du nom d'action, et, corollairement, la périphérisation de l'actant le plus impliqué. Plus que d'une thématization de la notion verbale, on est tenté d'interpréter cette restructuration comme une procédure de déthématisation de l'actant principal, pour des raisons souvent d'euphémisation⁴¹. La structure de l'énoncé reflète alors le choix de l'énonciateur, plus ou moins contraint par les conventions de la hiérarchie sociale. Un expérient, correspondant par ailleurs à un actant principal⁴², peut ainsi être pour les mêmes raisons représenté comme un déterminant de locatif, ou de génitif, dans des périphrases extrêmement fréquentes du type de (21) :

(21) *yahsunkar uske dil meṅ apni: bahen ke prati*

DEM entendant 3S-GEN coeur LOC REFL soeur envers

kritagyata: ki: bha:vna: ja:g uThi:

gratitude de sentiment-FS s'éveiller EXPLIC-se lever-PFT-FS

"en entendant ceci il fut soulevé d'un sentiment de reconnaissance envers sa soeur

(lit. dans son coeur se leva un sentiment de reconnaissance)"

La déthématisation de l'actant est du reste souvent contrainte par le lexique (attente de, souvenir de, haine de + verbe support au lieu d'un verbe simple), provoquant l'absorption de l'actant dans un syntagme supérieur. Ceci, correspondant tant au choix de l'énonciateur qu'aux contraintes lexicales selon les cas, peut donner à penser que les contraintes lexicales,

⁴⁰ Voir note 9. On a une relation NN et non plus NV. Les grammaires traditionnelles du sanscrit prennent note du fait en traitant le génitif non comme un cas relationnel (*ka:rak*), mais comme l'ellipse d'une relation prédicative de possession (*sambandh*).

⁴¹ L'énoncé 20a est brutal et inacceptable socialement s'il s'agit de personnes présentées comme respectables.

⁴² Comme le montre dans (21) la coréférence du sujet de l'absolutif avec *uske* actant au génitif, qui est aussi antécédent du réfléchi.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

relativement récentes⁴³, ne sont pas totalement indépendantes d'une "vision du monde" où le sujet est vu comme partie d'un processus ou d'un état, comme entretenant avec l'événement une relation de partie à tout, aussi volontiers que comme une entité distincte (qu'elle soit agentive, patiente, expérientielle). C'est un tel rapport, d'indistinction si l'on peut oser, que figurent les prédications à prime actant au génitif.

De nombreuses locutions verbales intransitives de sens passif ("être organisé / s'organiser", "être utilisé / servir"), à verbe "être", qu'on peut considérer comme des diathèses récessives par rapport aux prédicats bi-actanciels correspondants ("organiser", "utiliser"), impliquent en effet une construction au génitif de l'actant renvoyant au patient. Mais même lorsque ce dernier est inanimé, il conserve davantage de propriétés subjectales que le nom verbal abstrait (le formant nominal de la locution verbale), lequel n'a pas de statut actanciel clair.

Il faut ici distinguer deux cas, le cas où la locution verbale est faiblement coalescente (son formant nominal gardant suffisamment de nominalité pour avoir une syntaxe nominale, c.-à-d. pour régir l'actant externe par le relateur nominal *ka* dans 22a), et le cas où la locution verbale est fortement coalescente (fonctionne comme un prédicat simple, sans relateur nominal pour le lier à l'actant, dans 22b)⁴⁴ :

(22a) *is zami:n ka: istema:l ho raha: tha:*
DEM-OBL terre-FS de usage-MS être-IMPFT-PROGR-MS
"cette terre était utilisée / on utilisait cette terre"

(22b) *yah zami:n istema:l ho rahi: thi:*
DEM terre-FS-NOM usage-MS être-IMPFT-PROGR-FS
"cette terre était utilisée / on utilisait cette terre"

Dans (22b) *zami:n*, "terre", semble fonctionner, au moins sur le plan morpho-syntaxique, comme un sujet, puisque c'est le terme qui régit l'accord verbal et est thématiqué. (22a) fait état d'une disjonction des propriétés morpho-syntaxiques (*istema:l*, "usage") et des propriétés de thématique et d'ordre séquentiel (*zami:n*, "terre"). L'adjonction à la phrase de modificateurs verbaux (participe ou infinitif) introduisant une relation de coréférence, montre que dans les deux cas le terme qui fournit sa référence au participant inexprimé de cet infinitif est *zami:n* et non *istema:l*, quelle que soit sa marque morphologique (23)⁴⁵ :

(23a) *is zami:n ka: su:khi: hone par bhi: istema:l ho raha: tha:*
DEM-OBL terre-FS de sèche être malgré usage-MS était-PROGR-MS
"cette terre était utilisée, bien qu'étant sèche"

(23b) *yah zami:n su:khi: hone par bhi: istema:l ho rahi: thi:*
DEM terre-NOM-FS sèche être malgré usage-MS était-PROGR-FS
"cette terre était utilisée, bien qu'étant sèche"

(23c) *gairqa:nu:ni: hone par bhi: is zami:n ka: istema:l ho raha: tha:*
illégal être malgré DEM-OBL terre de usage-MS était PROGR-MS
"cette terre était utilisée bien que [l'usage soit] illégal"

(23d) *?? gairqa:nu:ni hone par bhi: yah zami:n istema:l ho rahi: thi:*
illégal être malgré DEM terre-NOM-FS usage-MS était-PROGR-FS

⁴³ Les grammaires du XIX^{ème} siècle montrent que les constructions des locutions verbo-nominales sont à l'époque loin d'être stabilisées. Le sanscrit ne connaît que marginalement la structure, et le persan ou le dravidien, auxquels est souvent imputé le développement de telles locutions, n'ont pas la structure à rection génitive.

⁴⁴ Il n'y a pas de différence de sens, mais le plus souvent la construction est contrainte par le lexique (voir note 19).

⁴⁵ Coréférence en principe contrainte par les mêmes règles que celle du sujet de l'absolutif (voir section 4), la différence étant que le sujet d'un infinitif, ou d'un participe, s'il est distinct du sujet principal, peut être exprimé au génitif : *si:ta: ke a:ne par mi:ra: cali: gai:* [Sita de arriver sur Mira partit], "à l'arrivée de Sita, Mira s'en alla".

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

(23d) est difficilement acceptable parce que la sémantique de l'expression verbale modifiante exige un sujet du type "usage" et non "terre" : la terre ne peut guère être illégale. Or la grammaire exige que la coréférence s'établisse avec l'actant extérieur à la locution et non le formant nominal de la locution verbale coalescente, et si cette contrainte existe, c'est que dans les locutions verbales coalescentes l'actant externe a sur ce plan un statut subjectal, et non le formant nominal de la locution verbale. Par contre le fait que (23c) soit acceptable montre que les locutions verbales faiblement coalescentes structurent des phrases où le formant nominal a certaines propriétés subjectales sur le plan syntaxique et sémantico-référentiel comme sur le plan morphologique. Cependant le partage n'est pas symétrique : *istema:l*, formant nominal, ne détient de propriétés subjectales que dans le cas où il forme une locution verbale non coalescente, alors que *zami:n*, actant externe, dissymétriquement, garde toujours certaines propriétés subjectales (23a et 23b).

Un autre contraste fait état de cette dissymétrie : le déplacement à droite du terme en première position est très fréquent en hindi parlé, pour toute espèce d'actant principal⁴⁶. Or il est toujours possible avec l'actant externe, que la locution soit coalescente (24b) ou non (24a), alors qu'il est inacceptable avec le formant nominal d'une locution coalescente (24d), et faiblement acceptable avec le formant nominal d'une locution moins coalescente (24c) :

- (24a) *istema:l ho raha: tha:, is zami:n ka:*
usage-MS être PROGR IMPFT-MS DEM terre de
"on l'utilisait, cette terre"
- (24b) *istema:l ho rahi: thi:, yah zami:n*
usage être PROGR IMPFT-FS DEM terre-NOM-FS
"on l'utilisait, cette terre"
- (24c) *?is zami:n ka: ho raha: tha:, istema:l*
DEM-OBL terre-OBB-FS de être PROGR IMPFT-MS usage-MS
"on l'utilisait, cette terre" (? "usage, on en faisait, de cette terre")
- (24d) *?*yah zami:n ho rahi: thi:, istema:l*
DEM terre-NOM-FS être PROGR IMPFT-MS usage-MS

Par conséquent, malgré son marquage morphologique comme sujet, le formant nominal d'une locution verbale, même s'il régit l'accord verbal, est dépourvu des propriétés subjectales syntaxiques et sémantico-référentielles, dont la thémativité. Par ailleurs le terme marqué, même inanimé, comporte davantage de propriétés subjectales. On voit par là que la thémativité et l'autonomie référentielle jouent aussi un rôle dans l'attribution à un terme des propriétés subjectales (séries 22, 23). Ce sont là des traits relatifs à la saillance du terme, notion qui ne relève pas uniquement de la sémantique, mais aussi de paramètres discursifs.

6. Discussion : sujet, localisateur(s) et structures d'actance

6.1. Subjectivation et déssubjectivation

Si l'on récapitule les divers types d'énoncés passés en revue au cours de l'étude, il faut conclure que les énoncés comportant un actant investi de l'ensemble des propriétés subjectales ne sont pas dominants. Dans de nombreux cas, c'est au contraire la disjonction des propriétés subjectales sur des termes distincts qui fait la particularité des énoncés, les propriétés de codage étant associées à un autre terme que les propriétés sémantico-référentielles (y compris celles de

⁴⁶ *ga: raha: tha:, choTa: bha:i:*, "il chantait, le petit frère" (NOM); *ga:na: ga:ya: tha: usne*, "il avait chanté une chanson, lui" (ERG), *bhu:kh lagi: hai, mujhe*, "j'ai faim, moi" (DAT), *ek bahan hai, uski: /uske*, "elle a une soeur, elle" (GEN). L'objet 1 ou 2 est d'ailleurs aussi extraposable.

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

contrôle de la coréférence). Dans quelques cas encore, l'énoncé ne comporte aucun terme susceptible de s'attacher une quelconque propriété subjectale (4c-d-e, 6b), sans parler des cas d'omission, fréquents. La catégorie de sujet n'est donc pas obligatoire en hindi-ourdou, et pour cette raison on peut considérer qu'elle n'est pas pertinente dans la description de la langue, ne concernant que certaines constructions, bien qu'un nombre non négligeable d'énoncés (type 1 et 2) puissent s'analyser comme ayant un sujet, c'est-à-dire un terme auquel s'attachent l'ensemble des propriétés subjectales.

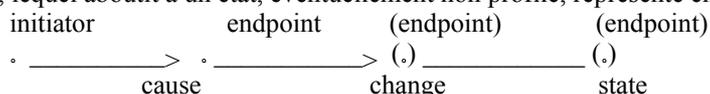
Plus généralement, la pertinence même de la notion de sujet dans des langues comme le français, où toutes les propriétés (thématicité, codage, contrôle) s'associent le plus souvent à un même terme, reflète un amalgame historiquement constitué, et semble relever d'une coïncidence plutôt que d'une propriété universelle, et donc ne pouvoir être généralisée. De nombreux travaux ont montré le caractère non généralisable (Li 1976, Hagège 1978, Montaut 1991 : 115-19, Lazard 1994 : 122-4, Kibrik 1997 : 315-17) et historique voire cyclique de la catégorie. Si diverses propriétés de niveaux distincts peuvent venir à s'associer à un même terme, un thème venant par exemple à se doter de propriétés de codage et syntaxiques, qui le transforment en sujet, inversement ces propriétés peuvent se désolidariser, le thème reprenant son autonomie par rapport au sujet grammatical : c'est ainsi qu'on peut déchiffrer une évolution cyclique, "du thème au thème, en passant par le sujet" (Hagège 1978).

Une telle cyclicité est particulièrement claire dans le cas du hindi, historiquement issu du sanscrit où semblait pertinente la catégorie de sujet, d'une part, en pleine évolution d'autre part, peut-être sous l'effet de l'occidentalisation, dans la presse et les langages techniques en particulier, qui tendent à généraliser les structures à actant principal sujet⁴⁷. Il n'y a pas de structure ergative en sanscrit, et les structures expérientielles y sont très marginales (Hock 1991, Cardona 1991), de même que les prédications à actant génitif. L'examen diachronique permet d'observer la genèse de la structure ergative, à partir de la généralisation des prédications nominales à adjectif verbal passif et agent instrumental (Montaut 1996 et 1998 : 57-64, Bloch 1906, Breunis 1990), comme un développement historique abouti dans la zone indo-aryenne occidentale, renversé dans la zone orientale. On peut en effet se demander si les termes analysés dans cette étude, représentant l'agent d'un procès accompli, l'expérient, le possesseur, ne sont pas en voie de subjectivation, dans la mesure où leur sont associées les propriétés de contrôle propres aux sujets typiques.

La notion de profilage secondaire que met en place Croft (1996) à partir des concepts empruntés à Langacker de "figure profilée" contre un arrière plan ("base, background"), est une manière de prendre en compte cette disjonction des propriétés subjectales, comme la subjectivation de l'actant au datif et à l'ergatif par exemple. Croft reprend le modèle trajectorien de Langacker (1991), fondé sur la notion abstraite de cause, l'initiateur causant un changement lequel aboutit à un état. Toutes les séquences de cette trajectoire sont profilées dans le cas d'un procès transitif, l'initiateur ou première entité nominale profilée étant le sujet, alors que seules les deux dernières séquences sont profilées dans un procès inchoatif et la dernière dans un état, où se trouve profilée l'entité nominale correspondant au patient⁴⁸. L'agent d'un verbe passif n'est pas profilé (s'il est exprimé la première séquence apparaît en pointillés). Un tel modèle rend bien compte des énoncés ergatifs et expérientiels en particulier. Dans les premiers, comparables aux

⁴⁷ Par exemple en traitant comme sujet les causes inanimées (l'augmentation des tarifs pétroliers mécontente les usagers). Les structures ergatives restent inchangées.

⁴⁸ Tout événement est vu comme une cause produite par un initiateur et aboutissant à un changement de l'entité affectée, lequel aboutit à un état, éventuellement non profilé, représenté entre parenthèses (1994 : 37) :



LA NOTION DE SUJET EN HINDI

énoncés passifs d'où ils sont historiquement d'ailleurs issus, c'est le patient qui est profilé comme figure principale, l'agent étant profilé comme figure secondaire (alors qu'il reste dans l'arrière plan au passif), et donc en voie d'acquérir nombre de propriétés subjectales. Quant à l'expérient, profilé aussi comme figure secondaire, il est en hindi (à la différence du français *ça me plaît*) en passe d'acquérir les traits d'un sujet --d'où la fréquente désignation de "dative subject"-- car il reflète un stade intermédiaire, entre la structure expérientielle où seul le stimulus est profilé comme cause d'un changement d'état, et celle (français *j'aime ça*) où le sujet de perception est profilé comme percevant ou dirigeant son attention vers le stimulus. Les alternances de construction de la série (18) s'accommodent bien de cette interprétation. Le fait que l'agent involontaire (9) ne soit pas profilé comme figure principale et apparaisse comme cause instrumentale découle bien aussi d'un modèle sémantique de cette nature⁴⁹.

6.2. Les modèles explicatifs cognitivistes

Cependant l'apport essentiel du modèle de représentation trajectorielle chez Langacker (1991, 1999) est de montrer que les énoncés ergatifs obéissent à un schéma cognitif foncièrement différent des énoncés transitifs. Dans la chaîne d'action, conçue comme une métaphore de la transmission de l'énergie (sur un « *trajector* » allant d'une source, la tête de la chaîne, à un point de chute ou *landmark*), le point de départ est la figure principale profilée. Alors que dans la phrase transitive des langues à patron nominatif/accusatif c'est la source (l'agent), sous la forme du terme non marqué, qui est profilée comme figure principale et tête de la chaîne entière, dans les langues à patron ergatif/absolutif, seule la dernière partie de la chaîne est profilée, à partir du point de départ 'patient' : il faut remonter à la source de façon secondaire, retourner en amont à contre courant (*upstream*), le marquage oblique de l'agent correspondant à ce renversement. L'énoncé ergatif <John-erg melted the ice> apparaît plus proche d'un énoncé intransitif <the ice- Ø melted> que d'un transitif : **John** → **melted ice** (TR), John-erg --> **ice melted** (ERG), **ice melted** (INTR)⁵⁰. Le schéma ergatif dans cette interprétation confère à la relation prédicative une autonomie conceptuelle vis-à-vis de sa source qui l'apparente aux « prédictions thématiques » (sujet « theme » et non agent)⁵¹ : même si elle est mise en rapport secondairement avec une source, la relation prédicative est construite indépendamment de sa source (« absolute construal »), ce en quoi elle procède d'un schéma cognitif entièrement distinct de celui qui sous-tend la phrase transitive. Loin d'être l'inversion en miroir de l'énoncé transitif actif, comme l'ont vu la majorité des théories de l'ergativité (Dixon 1994) traitant chacun l'un ou l'autre des deux participants comme le participant unique, l'énoncé ergatif s'apparente conceptuellement aux prédictions de localisation, dont les structures expérientielles à expérient au datif.

Ce renouvellement de l'interprétation de l'ergativité offre un avantage net, de pouvoir comprendre ensemble structures ergatives et expérientielles comme distinctes du modèle transitif. Cependant dans ce modèle trajectorien, spatial donc et fondé sur le présupposé de la métaphore énergétique, contraint ainsi par la directionalité, on est un peu frustré par le traitement spécifique de l'expérient. Si les alternances de marquage (du type 18a/b) y sont justifiées comme privilégiant ou non le rôle sémantique, l'expérient est toutefois assimilé à la source dans les deux cas, étant le participant le plus actif dans la relation. Quand il est profilé

⁴⁹ Les participants représentés comme des déterminants (structures à actant au génitif) ne sont pas pris en compte. On peut considérer que les participants ainsi traités sont déprofilés par absorption dans la figure profilée (le possédé, ou le nom d'action formant de la locution verbale) sans être mis à l'arrière plan.

⁵⁰ En gras italique, la source point de départ (action head, starting point of the cognitive path) : la figure principale. En gras, le point de départ s'il n'est pas la source. Les flèches en gras indiquent que la séquence source prédicat est profilée, les flèches en pointillés qu'elle ne l'est pas (schéma Ag → pat, ou Ag --> Pat).

⁵¹ « Thematic predication » : dont l'argument unique est un rôle thématique, « a theme » (the rain falls, I am sitting, they are unhappy).

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

comme figure principale (non marqué : EXP → abs/Ø) il est représenté comme point de départ du trajet en vertu de sa saillance cognitive, qui l'apparente à l'agent (« locus of cognitive activity » : 1999 : 31). Quand il ne l'est pas, il entre dans la même représentation que l'agent ergatif (EXP -->Ø), c'est-à-dire source qui n'est pas saisie comme le point de départ et à laquelle il faut remonter, dans une trajectoire conceptuelle ou perceptuelle et non plus directement physique, mais où de même l'expérient génère une représentation mentale de l'objet et est à ce titre envisagé comme la source du trajet mental ou perceptuel⁵². Ainsi X-dat aperçoit des montagnes offre par rapport à X-nom aperçoit des montagnes le même rapport que X-erg a frappé Z par rapport à X-nom frappe Z. Et pourtant dans l'énoncé allemand *mir zittern Hände*, commenté p. 375, c'est *Hände* le trajecteur le plus susceptible d'analogie avec l'agent, du fait de son "activité", faisant implicitement apparaître l'expérient dans le domaine de la cible (target), en aval (*downstream*), où il se trouve du reste quand l'expérient est un bénéficiaire. Les deux grands domaines source et cible, en amont et en aval respectivement, sont ailleurs explicitement représentés comme incluant le premier l'agent, l'instrument, la cause, et le second le patient, l'expérient, le thème, le trajecteur (mover) (1990/ 239). Il est clair qu'il est gênant de représenter l'expérient marqué, quand il est participant unique, comme l'analogon d'un agent auquel on remonterait, de la même façon qu'à l'agent ergatif.

L'unidirectionalité du modèle, liée au choix au choix d'un patron canonique (l'événement à tête causale) présupposant la transitivité comme structure de base, aboutit ainsi, comme dans un modèle actanciel fondé sur une structure majeure, à aplatir des différences fondamentales. Ce ne sont pas les mêmes. La description actancielle donne aux structures de type 1 et 2 un rôle central, symétrique, les autres s'écartant de cette "fracture d'actance majeure" comme on s'écarterait du prototype. La représentation cognitiviste associe la structure 2 à un scénario mental radicalement différent de celui de 1, et proche, par l'autonomie de la relation prédicative vis à vis de sa source ("absolute construal"), de toutes les autres prédictions dissociées de leur participant principal.

6.3. Diathèses et localisation: préférence du terme cognitivement le moins saillant

Or, ce que montre la description empirique des données du hindi est qu'on a affaire à diverses structures d'actance qui sont autant de diathèses. Certes, on ne peut parler de voix distinctes, distinction qui coïncide parfois avec celle de diathèse (actif / passif⁵³), mais l'emploi de diathèse ergative est couramment admis dans les langues où le verbe qui impose cette construction ne présente pas de conjugaison spécifique. Si l'on admet que la diathèse correspond à une représentation spécifique des participants selon l'orientation du prédicat et le type de procès, on peut voir quatre, ou cinq, diathèses majeures dans les énoncés élémentaires du hindi, en fonction du rôle sémantique principal sélectionné par le prédicat : la diathèse nominative ou accusative⁵⁴ (1, 5a, 6a), la diathèse ergative (5b), la diathèse dative (3, 7), la diathèse déterminative (8c-d), et la diathèse locative (8a-b). Comme c'est le cas pour la structure d'actance majeure du français, étendue bien au-delà de la phrase d'action typique -- ainsi "la route longe le lac" est un énoncé structuré comme la phrase d'action typique "Pierre bat Jean" (Lazard 1997 : 121) -- chacune des diathèses majeures du hindi peut être étendue à des rôles

⁵² « It generates a mental representation of the object », and is « thought of as the source of the mental or perceptual path » (1999 : 31). La directionalité contraignant à aller toujours « dans le sens du courant » (from upstream to downstream), l'expérient est en amont dans cette analogie entre procès expérientiel et procès causal.

⁵³ Voir (4d) et (4e). La sélection des verbes supports dans les locutions verbales et des 'explicateurs' par ailleurs distingue nettement les structures actives des structures expérientielles, comme des structures déterminatives (voir les contrastes de 17, 18, 19).

⁵⁴ Le recours à une diathèse nominative permet de distinguer les deux types d'énoncés à un participant (1 et 3)

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

moins typiques (la troisième s'étend notamment aux phrases d'obligation, la quatrième diathèse peut en particulier représenter des phrases d'action : 12, ou des phrases expérientielles : 17b, la première, des phrases expérientielles : 18b).

Ce qui frappe est 1) la variété des structures actanciels élémentaires, et 2) la faible représentativité de la structure correspondant à la phrase d'action, en relation avec la faible pertinence de la notion de transitivité (et d'intransitivité) : la troisième diathèse peut comporter aussi bien un que deux participants. Ainsi les énoncés correspondant à "Pierre s'inquiète /se réjouit" se construisent comme les énoncés à deux participants correspondant à "Pierre aime Jeanne", pour ce qui est du participant principal. Inversement les énoncés "Pierre marche / parle" et "Pierre enrage / s'inquiète" ne sont pas construits en hindi de la même façon, ce qui fait que l'identification de l'actant unique d'un prédicat intransitif n'est pas si aisée. Si on admet que l'actant est le correspondant morphologique d'un participant associé à un rôle sémantique, nous aurions deux types d'actant unique (datif et non marqué) comme c'est la situation dans les langues "duales"⁵⁵, ce que Lazard (1999 : 25sq) reconnaît comme un embarras pour l'utilisation des symboles actanciels.

A cette difficulté s'ajoute la non correspondance générale entre actant et participant, brouillée par la prolifération des locutions verbo-nominales dans le lexique⁵⁶. Dans la mesure où les locutions verbo-nominales conditionnent très largement les diathèses 3 (dative), 4 (déterminative, du moins dans leur extension à des prédications non strictement possessives) et 5 (locative), c'est une particularité dont il faut tenir compte. Un formalisme consistant à identifier comme actant le formant nominal de la locution verbale intransitive quand et seulement quand elle est non coalescente et que ce formant contrôle l'accord verbal, amènerait à traiter le terme renvoyant au participant principal de la même manière (actant?) quels que soient les rôles qu'il représente, et aboutirait donc à neutraliser la spécificité de structures qui sont de véritables diathèses distinctes, dont il n'est pas possible de dire que l'une représente la structure d'actance majeure : la phrase d'action, typique de l'énoncé à deux participants dans de très nombreuses langues, ne l'est pas plus en hindi que la phrase expérientielle, ni que la phrase possessive⁵⁷, outre qu'elle n'implique pas systématiquement un actant identifiable comme second actant⁵⁸. C'est pourquoi il m'a paru préférable dans la description de procéder en partant des participants principaux, tout en les distinguant bien entendu des actants qui y renvoient.

On aboutit ainsi à mettre en évidence, à côté de la structure accusative relativement marginale dans la langue, une structure ergative et diverses structures "dissociées" (soit, à côté des diathèses active et ergative, 3 autres diathèses). Ces structures dissociées peuvent se ramener à une catégorie unique : j'ai décrit ailleurs (1996, 1998) cette catégorie unique comme prédication de localisation, le participant représenté par un actant marqué en première position étant un simple localisateur, par rapport auquel est repérée la prédication (centrée sur le patient, ou le stimulus, ou le possédé). Dans une analyse de ce type, la structure ergative constitue aussi une prédication de localisation (Montaut 1998), au même titre que la structure expérientielle ou d'obligation. Il serait trop long d'en résumer les arguments ici : certains comportements syntaxiques de la structure ergative mettent en évidence des affinités statives et nominales qui la

⁵⁵ Désignation substituée par Lazard à celle de "langues actives".

⁵⁶ Correspondance qui ne signifie bien sûr pas qu'on puisse confondre les niveaux, mais qui fonde l'identification de X et Y en tant que renvoyant à l'agent et au patient d'une phrase d'action.

⁵⁷ Cette dernière semble être la structure d'actance majeure en achinois selon Durie (qui signale comme "preferred argument structure" le génitif : 1987, 1988).

⁵⁸ Dans un énoncé comme *ra:mne ra:van ki: hatya: ki:* [Ram erg Ravana gen assassinat fit] "Ram a tué Ravana", le patient Ravana ne correspond pas au second actant, qui sur le plan strictement morphologique serait "assassinat". Là encore la locutions verbo-nominale brouille les faits, et il n'y a pas d'autre façon de dire "tuer" en hindi...

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

distinguent nettement du passif, et son origine historique (du tour périphrastique sanscrit comparable au parfait latin *mihi id factum*), convergente avec l'évolution des futurs modaux (*mihi id faciendum*) dans les parlers orientaux, relatant des « vues sur l'action » plus que des actions, invite à l'interpréter la « fracture aspectuelle » dans le cadre plus général de la localisation de prédications non actives⁵⁹. Et s'il fallait simplifier la description pour tenter de dégager une structure d'actance majeure ou dominante, on pourrait envisager d'opposer les structures à participant, principal ou unique, représenté par un actant non marqué (un sujet), aux structures à participant, principal ou unique, représenté par un actant marqué qui sert de localisateur à la prédication : deux structures dont il est malaisé de dire laquelle est dominante.

La fracture d'actance essentielle en tout cas semble liée à la localisation⁶⁰ : dans le premier cas le participant principal est ce de quoi est prédiqué quelque chose, dans le second, ce par rapport à quoi est localisée la prédication. Bref, si en hindi on fait comme on est, on ne fait pas comme on a ni comme on a fait (on fait comme on reste ou comme on est grand, mais non comme on a froid, comme on a mal ou on aime, comme on possède). D'un autre côté, cette simplification est aussi réductrice si l'on vise à rendre compte des principales structures d'actance, qui ne se réduisent pas à une opposition binaire. Elle gomme en particulier la spécificité des structures déterminatives, qui représentent le participant comme absorbé dans un syntagme, et qui constituent une particularité importante du hindi/ourdou dans l'indo-aryen. La morphologie casuelle de l'actant qui renvoie au participant principal reflète bien la diversité de structure des énoncés élémentaires. Faut-il hiérarchiser ces structures d'actance pour tenter de catégoriser la langue en fonction de celle qui domine ? Répéter que le hindi est une langue à ergativité scindée reflète probablement l'embarras devant cette question : les structures d'actance "accusative" et "ergative" sont certes commodes car bien connues, mais réduire la langue à cette dualité dissimule à la fois ses analogies typologiques, aujourd'hui incontestables, avec les autres langues indiennes non ergatives (Montaut 1997 : 5-25), et l'originalité de sa diathèse à actant au génitif.

La gamme importante de prédications de localisation –dans les termes de Langacker, de constructions potentiellement absolues—met en évidence un principe (cognitif ? sémantique ?) d'organisation syntaxique assez général en hindi : sauf dans les énoncés de type 1, non marginaux mais minoritaires, c'est l'entité la moins saillante qui sert de point de départ de ce que DeLancey (1981) appelle l'attention linguistique et Langacker le trajet cognitif. Dans une relation asymétrique, ce n'est que rarement le terme le plus saillant cognitivement qui est non marqué et traité comme dominant dans la morpho-syntaxe, et dans les scénarios conceptuels qu'elle met en scène. L'entité la moins saillante est le plus souvent celle qui domine l'énoncé structurellement, fait peut-être corollaire de la faible représentativité des phrases d'action dans la langue⁶¹.

⁵⁹ On trouvera le détail de ces arguments dans Montaut 1996 et 1998. Dans les langues IA qui ont une structure ergative, certaines utilisent le marqueur et le système d'accord en dehors de la fracture aspectuelle (potentiel et optatif du marathi). La phrase ergative y garde, plus clairement encore qu'en hindi/ourdou, des affinités formelles avec d'autres prédications qui n'expriment pas une action typique. L'analyse par Benveniste des parfaits renouvelés dans un sens « possessif » (*mihi factum*) plaide évidemment en faveur d'une interprétation des structures analogues comme prédication (d'état résultant) localisée par rapport à son « possesseur » (« avoir », dit-il, est un « être-à » renversé). Je dirais plus volontiers localisateur que possesseur, l'expérient, le possesseur, étant en hindi deux autres types de localisateur.

⁶⁰ D'où la réticence, exprimée dans l'introduction, à consacrer le terme "fracture d'actance" à la seule ergativité scindée, car il y a au moins trois autres fractures d'actance.

⁶¹ En l'absence d'asymétrie, à la base de la notion même de profilage, c'est-à-dire si par exemple les deux actants sont marqués, le prédicat est dissocié de tous ses arguments (accord par défaut) : la relation ne profile que le prédicat. Inversement, les possesseurs en hindi, qui n'ont pas de statut argumental puisqu'ils sont représentés comme des déterminants du possédé (8c, 8d) ou du procès (11, 12), suppriment la relation d'asymétrie de façon si l'on peut dire opposée. Il n'y a pas égalité de saillance morpho-syntaxique ou discursive, mais élimination de la figure du

références bibliographiques

- Abbi Anvita, 1991, "Identity Crisis of Dative Subjects", *International Journal of Dravidian Languages* 20 (pp. 1-50).
- Bloch, Jules, 1906, *La phrase nominale en sanscrit*. Paris : Champion.
- Breunis, André, 1990, *The nominal sentence in Sanskrit and Middle Indo-Aryan*. Leiden : Brill.
- Cardona George, 1991, "A note on Dative Agents in Sanskrit", in Verma M.K. & K.P. Mohanan (ed.) (pp. 141-5).
- Croft William, 1994, "The Semantics of Subjecthood", in *Subjecthood and Subjectivity* , Yaguello M. (ed.), Ophrys.
- Davison Alice, 1993, "Verb Agreement in Hindi-Urdu", document manuscrit.
- DeLancey Scott, 1981, "An Interpretation of Split Ergativity and Related Patterns", *Language* 57 (pp. 626-54).
- DeLancey Scott, 1984, "Notes on agentivity and causation", *Studies in Language* 8 (181-214).
- Desclès J.-Pierre, 1991, "La Prédication opérée par les langues (ou à propos de l'interaction entre langage et perception)", *Langage* 103 (pp. 83-96).
- Dixon, R.M.W., 1979, "Ergativity", *Language* 55 (pp. 52-138).
- Dixon, R.M.W., 1994, *Ergativity*, Cambridge, Cambridge University Press..
- Durie Mark, 1987, "Grammatical relations in Acehnese", *Studies in Language* 11 (pp.365-99).
- Durie Mark, 1988, "Preferred argument structure in an active language: arguments against the category 'intransitive subject', *Lingua* 74 (pp.1-25).
- Hagège Claude, 1978, "Du Thème au thème en passant par le sujet", *La Linguistique* 14-3 (pp. 3-38).
- Hock Hanspeter, 1991, "Oblique Subjects in Sanskrit?", in Varma M.K. & K.P. Mohan (eds.), (pp. 119-29).
- Kachru Yamuna, 1991, "Experiencer and Oblique Subjects in Hindi", in Verma M. K. & K.P. Mohanan (59-75).
- Keenan Edward 1976, "Towards a Universal Definition of Subject", in Li, Charles (ed.), *Subject and Topic*, New-York : Academic Press (pp. 305-33).
- Keenan Edward & Bernard Comrie (1977), "Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar", *Linguistic Inquiry*, 8-1 (pp. 63-99).
- Kibrik Alexander E., 1997, "Beyond subject and object : toward a comprehensive relational typology", *Linguistic Typology* 1-3 (pp. 279-346).
- Klaiman M.H., 1981, "Bengali Dative Subjects", *Lingua* 51 (pp. 175-95).
- Langacker Ronald W., 1987, 1991, *Foundations of Cognitive Grammar*, vol 1 & 2, Standford University Press.
- Langacker, Ronald, 1990, *Concept, image and symbol*. Berlin-New-York : Mouton de Gruyter.
- Langacker, Ronald, 1999, *Grammar and conceptualization*. Berlin-New-York : Mouton de Gruyter.
- Lazard Gilbert, 1994, *L'Actance*, Paris, PUF.
- Lazard Gilbert, 1997, "Actance, diathèse : questions de définition. Pour engager le dialogue avec Igor Mel'cuk", *BSLP* (pp. 115-136).

possesseur prime actant en tant que telle, puisqu'elle est absorbée dans l'autre. Ce qui ramène à une prédication voisine des prédications d'existence ('il y a parole, mariage, de X').

LA NOTION DE SUJET EN HINDI

- Lazard Gilbert, 1999, « Pour une terminologie rigoureuse : quelques principes et propositions », *Mémoires de la société de Linguistique*, t.6, *La Terminologie linguistique*, Paris (pp. 111-32).
- Li Charles, 1976, *Subject and Topic*, New-York : Academic Press
- Lyons John, 1994, "Subjectivity and Subjecthood", in *Subjecthood and Subjectivity*, Yaguello M. (ed.), Ophrys.
- Martinet André, 1962, "Le Sujet comme fonction syntaxique et l'analyse syntaxique du basque", *BSL* 80 (pp. 333-62).
- Martinet André, 1985, "Thème, propos, agent et sujet", *La Linguistique* 21 (pp. 207-21).
- Montaut Annie, 1991, *Voix, aspects et diathèses en hindi moderne*, Louvain, Peters.
- Montaut Annie, 1994, "Focalisation et réflexivation en hindi moderne" *BSLP* 89, 1994 (pp. 83-120).
- Montaut Annie, 1996, "Genèse des systèmes perfectal et futur en indo-aryen moderne", *Journal Asiatique* 284-2 (pp. 325-60).
- Montaut Annie, 1997, (ed.), *Les langues d'Asie du sud*, Ophrys (*Faits de langues* 10).
- Montaut Annie, 1998, "L'ergativité en indo-aryen : un procès actif contrôlé par son agent ou une prédication de localisation?", in *L'Ergativité*, Lea Nash (ed.), Presses de l'Université de Paris VIII (pp. 139-156)
- Montaut Annie, 1999, « Le datif en hindi : marque casuelle et complémenteur », *Cahiers de Linguistique de l'INALCO* 2 (pp. 207-224).
- Montaut Annie, 1996b, « Accord et cas : la postposition accordée en hindi », *Faits de langue* 8 « L'Accord » (pp. 141-50).
- Pandharipande Rajeshwari, 1991, "Experiencers (dative) NPs in Marathi", in Verma M.k. & K.P. Mohanan (pp.161-79).
- Saxena Anuradha, 1981, "Verb Agreement in Hindi", *Linguistics* 19 (pp. 467-74).
- Saxena Anuradha, 1985, "Verb Agreement in Hindi, Part II: A Critic of Comrie's Analysis", *Linguistics* 22 (pp. 857-64).
- Tsunoda T, 1981, "Split Case Marking Patterns in Verb Types and Tense/aspect/mood", *Linguistics* 19 (pp. 389-438).
- Tsunoda T, 1985, "Remarks on Transitivity", *Journal of Linguistics* 21 (pp. 385-96).
- Verma Mahindra K. (ed), 1976, *The Notion of Subject in South Asian Languages*, Madison, University of Wisconsin, Univ. Press.
- Verma Mahindra K. & K.P. Mohanan (eds.), 1991, *Experiencer Subjects in South Asian Languages*, Stanford, The Stanford Linguistics Association.

abstract

the various criteria used for identifying a term as a subject frequently point towards several terms in the base statement. The various properties (morphological, syntactic, semantic, pragmatic) attached to the term coming in the sequence in two-arguments statements show that no proper subject appears in four on the five basic patterns (except the transitive accusative one). The ergative alignment, along with other "oblique" alignment such as the locative and the genitive alignments, appears to differ from the basically transitive pattern and tends to be patterned like a localizing predication. This confirms that the language does not treat the transitive statement favoring rather the intransitive pattern whether with a single, two or more arguments, and it also questions the specificity of ergativity, at least in Indo-Aryan, as a structure radically distinct from other predications of local